

Il dépose aussi sur le bureau,—Rapport du surintendant de l'assurance sur les compagnie de prêts et de fiducie pour l'année civile 1947.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance sur le fonctionnement de la loi de l'assurance du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu des dispositions de l'article 21 du chapitre 23, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Rapport sur les dépenses, en date du 12 septembre 1949, provenant du crédit affecté aux dépenses imprévues, item 90 de la loi des subsides n° 4, 1949.

A l'appel de l'ordre pour la prise en considération de la motion tendant à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session;—

M. Boisvert propose, appuyé par M. Laing

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Drew.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne alors à 4 heures et 40 minutes de l'après-midi jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

W. ROSS MACDONALD,

Orateur.